



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-016-2022-04

PUBLIÉ LE 8 AVRIL 2022

Sommaire

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /

IDF-2022-03-24-00012 - Arrêté du 24 mars 2022 ADP CA CAF des Hauts de Seine n°1/2022 -portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine?? (4 pages)	Page 4
IDF-2022-04-05-00006 - Arrêté du 5 avril 2022 ADP Conseil CPAM de Paris n°1/2022 -portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris?? (4 pages)	Page 9
IDF-2022-04-05-00005 - Arrêté du 5 avril 2022 ADP Conseil CPAM Seine-Saint-Denis n°1/2022 - portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis?? (8 pages)	Page 14
IDF-2022-04-06-00002 - Arrêté du 6 avril 2022 ADP Conseil CPAM des Hauts-de-Seine n°1/2022 -portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine (6 pages)	Page 23
IDF-2022-04-06-00004 - Arrêté du 6 avril 2022 ADP Conseil CPAM des Yvelines n°1/2022 -portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Yvelines?? (6 pages)	Page 30
IDF-2022-04-07-00002 - Arrêté du 7 avril 2022 ADP Conseil CPAM de l'Essonne n°1/2022 -portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne (6 pages)	Page 37
IDF-2022-04-07-00004 - Arrêté du 7 avril 2022 ADP Conseil CPAM du Val-de-Marne n°1/2022 -portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val-de-Marne. (6 pages)	Page 44
IDF-2022-04-06-00003 - Arrêté modificatif n° 1 du 6 avril 2022 ADP Conseil CPAM de Paris n°2/2022 -portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris (4 pages)	Page 51
IDF-2022-04-08-00003 - Arrêté modificatif n° 2 du 8 avril 2022 ADP Conseil CPAM de Paris n°3/2022 -portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris?? (4 pages)	Page 56
IDF-2022-04-07-00003 - Arrêté modificatif n°1 du 7 avril 2022 ADP Conseil CPAM des Yvelines n°2/2022 - Portant modification des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Yvelines (6 pages)	Page 61
IDF-2022-04-08-00001 - Arrêté modificatif n°1 du 8 avril 2022 ADP Conseil CPAM des Hauts-de-Seine n°2/2022 - portant modification des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine (6 pages)	Page 68

IDF-2022-04-08-00002 - Arrêté modificatif n°1 du 8 avril 2022 ADP Conseil
CPAM Seine-Saint-Denis n°2/2022 - **??**portant nomination des membres du
conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis **??**
(4 pages)

Page 75

Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-03-24-00012

Arrêté du 24 mars 2022 ADP CA CAF des Hauts
de Seine n°1/2022 -portant nomination des
membres du conseil d'administration de la
Caisse d'Allocations Familiales des
Hauts-de-Seine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances et de
la relance

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté du 24 mars 2022 – ADP CA CAF des Hauts de Seine n°1/2022 -
portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales des
Hauts-de-Seine**

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre des solidarités et de la
santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à
D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Dominique MARECALLE,
chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité
sociale ;

VU L'ARRETE DU 7 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA REPARTITION DES SIEGES DES REPRESENTANTS
DES ASSURES SOCIAUX ET DES EMPLOYEURS AU SEIN DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE DU
REGIME GENERAL ET DU REGIME LOCAL D'ASSURANCE MALADIE DES

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-
Seine :

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):

Titulaires :

Mme WOZNIAK (Zaneta)

M. DORIN (Fabrice)

Suppléants :

M. GOMEZ (Michel)

Mme PIERRE-BES (Jacqueline)

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):

Titulaires :

M. MICHAUT (Frédéric)

Mme LAKS MARTINEZ (Onae)

Suppléants :

M. HASPOT (Franck)

Mme FLAJSZAKIER (Nicole)

Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):

Titulaires :

M. BODO (Olivier)

Mme BOULICAUT (Corinne)

Suppléants :

M. DELAMARE (Patrick)

M. MARTINEZ (Jose)

*Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-
CGC):*

Titulaire :

M. BAOUZ (Abd-malik)

Suppléant :

M. GHOUAS (Zoubir)

Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC):

Titulaire :

Mme LEFEVRE (Aurelie)

Suppléant :

Non désigné

2° En tant que Représentants des employeurs:

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF):

Titulaires :

M. AMRAM (Philippe)

M. DAPINO (Victor, Hugo)

Suppléants :

Mme BEHIER (Patricia, Jeanne, Marie)

M. VANPARYS (Laurent, Roger)

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):

Titulaires :
Non désignés

Suppléants :
Non désignés

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):

Titulaire :
Mme HADJIPANAYOTOU (Maryse)

Suppléant :
M. OUATTOU (Rachid)

3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants:

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):

Titulaire :
Mme VIDEIRA (Marie-Claude, Louise, Vivianne)

Suppléants :
Mme JARIOD (Laurence)

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):

Titulaire :
Non désigné

Suppléant :
Non désigné

Sur désignation de la Fédération Nationale des Autoentrepreneurs (FNAE):

Titulaire :
Mme LEFEBVRE-REGHAY (Sandrine)

Suppléant :
M. VAUDOUR (Catherine)

4° En tant que Représentants des associations familiales:

Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF):

Titulaires :
Mme POIDATZ (Marie)
Mme BELLIARD (Béatrice)
M. RICHARD (Antoine)
Mme CARMANTRAND (Caroline)

Suppléants :

Mme CANDELIER (Cécile)

Mme BARBIT (Valérie)

5° En tant que personnes qualifiées dans le domaine d'activité de l'organisme :

Sur désignation du préfet de région :

Mme HANQUET (Isabelle)

Mme CINTRAT LE GUYADER (Sophie)

M. LEBRETON (Philippe)

M. ONDOUA (Patrice William)

Article 2

Le présent arrêté prend effet à compter du 25 mars 2022.

Article 3

Le chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait le 24 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation

~~Dominique MARECALLE~~



Le ministre de l'économie, des finances et de la
relance,
Pour le ministre et par délégation :

~~Dominique MARECALLE~~



Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-04-05-00006

Arrêté du 5 avril 2022 ADP Conseil CPAM de
Paris n°1/2022 -portant nomination des membres
du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance
Maladie de Paris

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances et de
la relance

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté du 5 avril 2022 – ADP Conseil CPAM de Paris n°1/2022 -
portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

VU L'ARRETE DU 7 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA REPARTITION DES SIEGES DES REPRESENTANTS DES ASSURES SOCIAUX ET DES EMPLOYEURS AU SEIN DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE DU REGIME GENERAL ET DU REGIME LOCAL D'ASSURANCE MALADIE DES DEPARTEMENTS DU HAUT-RHIN, DU BAS-RHIN ET DE LA MOSELLE,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Dominique MARECALLE, chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris :

1^{er} En tant que Représentants des assurés sociaux:

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):

Titulaires :

M. VINCENT TITECA (Christophe)

M. LE COGUIC (Sylvain)

Suppléants :

Mme DEMAILLY (Magdalena)

Mme ALLEKI (Nora)

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):

Titulaires :

Mme CROCHET (Djida-Leïla)

M. CAILLE (Anthony Hubert)

Suppléants :

M. NIKOLAOU (Panagiotis)

M. LE BELLE (Jean-Pierre)

Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):

Titulaires :

Mme GUELMANI (Claire)

Mme DAVID (Sepideh)

Suppléants :

Mme SOCROUN CASAMATTA (Pascale)

M. GRATALOUP (Franck)

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC):

Titulaire :

Mme PONDEVY (Chantal)

Suppléant :

M. PAYART (Charles-Hurbain)

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens :

Titulaire :

Non désigné

Suppléant :

Non désigné

2° En tant que Représentants des employeurs:

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF):

Titulaires :

M. FOY (Sebastien)

Mme EL BAZ (Esther)

Mme ZIZZARI (Anne-Christine)

Mme PANHELEUX-VITON (Marie)

Suppléant(s) :

M. KONRAD (Alain)

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):

Titulaire(s) :

Mme DU SORDET (Delphine)

M. BERDOUS (Nasser)

Suppléant(s) :
Mme SABATAY (Anne)

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):
Titulaire :
Mme ADAM (Janine)

Suppléant :
M. BERRADA (Mouhssine)

3° En tant que Fédération Nationale de la Mutualité Française:

Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF):
Titulaires :
M. REDY (Stéphane)
M. PONS (Pascal)

Suppléants :
Mme SCHENINI (Séverine)
M. LABRO (Philippe)

4° En tant que Représentants d'institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie:

Sur désignation de la Fédération nationale des Accidentés du Travail et Handicapés (FNATH):
Titulaire :
M. EVANGELISTA (Emmanuel)

Suppléant :
Mme JAGOT (Marie-Solesnes)

Sur désignation de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS):

Titulaire(s) :
M. CHAUMEIL (Claude)

Suppléants :
Mme IRAZOQUI (Marie-Thérèse)
Mme LE BOEUF (Dominique)

Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF):
Titulaire :
M. TUPET (Olivier)

Suppléante :

Mme BERLIOUX (Marie-Bénédicte)

5° En tant que personne qualifiée dans le domaine d'activité de l'organisme :

Sur désignation du préfet de région :

M. MERCIER (Jean-Luc Didier Joël)

**6° En tant que représentant, siégeant avec voix consultative, de l'instance régionale « Ile de France »
du Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants:**

M. TRAVERS (Franck)

Article 2

Le présent arrêté prend effet à compter du 11 avril 2022.

Article 3

Le chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France.

Fait le 5 avril 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation

Dominique MARECALLE



Le ministre de l'économie, des finances et de la
relance,
Pour le ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE



Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-04-05-00005

Arrêté du 5 avril 2022 - ADP Conseil CPAM
Seine-Saint-Denis n°1/2022 - portant nomination
des membres du conseil de la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances et de
la relance

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté du 5 avril 2022 - ADP Conseil CPAM Seine-Saint-Denis n°1/2022 -
portant nomination des membres du conseil de la
Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

VU L'ARRETE DU 7 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA REPARTITION DES SIEGES DES REPRESENTANTS DES ASSURES SOCIAUX ET DES EMPLOYEURS AU SEIN DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE DU REGIME GENERAL ET DU REGIME LOCAL D'ASSURANCE MALADIE DES DEPARTEMENTS DU HAUT-RHIN, DU BAS-RHIN ET DE LA MOSELLE ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Dominique MARECALLE, chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis :

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):

Titulaires :

M. VARLOT-DAUTRAY (Antoine)

Mme BOUMGHAR (Mimia)

Suppléants :

M. BELIA (Baptiste)

Mme CESUR (Linda)

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):

Titulaires :

M. BENEFICE (Thierry)

Mme MAZILU (Sandrine)

Suppléant(s) :

M. VIDORE (Marc)

Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):

Titulaires :

M. PAINCHAN (Reza)

Mme SICARD (Marie)

Suppléants :

Mme TECHER (Sylvie Moissette)

M. FLAMBO (Luiz)

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC):

Titulaire :

Mme COLY (Sonia)

Suppléante :

Mme LIBOZ-LALÉ (Nathalie)

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC):

Titulaire :

Non désigné

Suppléant :

Non désigné

2° En tant que Représentants des employeurs:

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF):

Titulaires :

M. MARCHAT (Joël)

Mme FICHOT (Anne)

Mme WILLEMYNS (Régine)

M. SADANE (Ali)

Suppléant(s) :

Mme GOLTZMANN (Florence)

M. VANNEROT (Sébastien)

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):

Titulaire(s) :

M. ZAIER (Haykail)

Suppléant(s) :

M. GARNIER (Pierre)

Mme REDELSPERGER (Magalie)

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):

Titulaire :

M. LEMOINE (Jean-Maurice)

Suppléant :

M. YOUSFI (Hocine)

3° En tant que Fédération Nationale de la Mutualité Française:

Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF):

Titulaires :

M. PINGAULT (Florent)

Mme PAINEAU (Karine)

Suppléants :

Mme LOUAFI (Amel)

Mme ZAMORD (Muriel)

4° En tant que Représentants d'institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie:

*Sur désignation de la Fédération Nationale des Accidentés du travail et
Handicapés (FNATH)*

Titulaire :

Mme DJAIZ (Fatima)

Suppléant :

Non désigné

Sur désignation de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS):

Titulaire(s) :

Mme ROBERT (Nathalie)

Suppléants :

Non désignés

Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF):

Titulaires :

M. BERNARDELLI (Stephane)

Suppléants :

Mme AMROUCHE (Nacéra)

5° En tant que personne qualifiée dans le domaine d'activité de l'organisme :

Mme MECHMECHE (Milouda)

6° En tant que représentant, ayant voix consultative, de l'Instance Régionale « Ile-de-France » du Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants :

Mme DA SILVA (Maria)

Article 2

Le présent arrêté prend effet à compter du 11 avril 2022.

Article 3

Le chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Fait le 5 avril 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation

Dominique MARECALLE



Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Pour le ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances et de
la relance

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté modificatif n°1 du 8 avril 2022 – ADP Conseil CPAM Seine-Saint-Denis n°2/2022 -
portant nomination des membres du conseil de la
Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

VU L'ARRETE DU 7 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA REPARTITION DES SIEGES DES REPRESENTANTS DES ASSURES SOCIAUX ET DES EMPLOYEURS AU SEIN DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE DU REGIME GENERAL ET DU REGIME LOCAL D'ASSURANCE MALADIE DES DEPARTEMENTS DU HAUT-RHIN, DU BAS-RHIN ET DE LA MOSELLE ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Dominique MARECALLE, chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 4 avril 2022 – ADP Conseil CPAM Seine-Saint-Denis n° 1/2022 – portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine-Saint-Denis,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis :

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):

Titulaires :

M. VARLOT-DAUTRAY (Antoine)

Mme BOUMGHAR (Mimia)

Suppléants :

M. BELIA (Baptiste)

Mme CESUR (Linda)

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):

Titulaires :

M. BENEFIGE (Thierry)

Mme MAZILU (Sandrine)

Suppléant(s) :

M. VIDORE (Marc)

Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):

Titulaires :

M. PAINCHAN (Reza)

Mme SICARD (Marie)

Suppléants :

Mme TECHER (Sylvie Moissette)

M. FLAMBO (Luiz)

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC):

Titulaire :

Mme COLY (Sonia)

Suppléante :

Mme LIBOZ-LALÉ (Nathalie)

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC):

Titulaire :

M. THIBAUT (Bernard)

Suppléant :

Non désigné

2° En tant que Représentants des employeurs:

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF):

Titulaires :

M. MARCHAT (Joël)

Mme FICHOT (Anne)

Mme WILLEMYNS (Régine)

M. SADANE (Ali)

Suppléant(s) :

Mme GOLTZMANN (Florence)

M. VANNEROT (Sébastien)

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):

Titulaire(s) :

M. ZAIER (Haykail)

Suppléant(s) :

M. GARNIER (Pierre)

Mme REDELSPERGER (Magalie)

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):

Titulaire :

M. LEMOINE (Jean-Maurice)

Suppléant :

M. YOUSFI (Hocine)

3° En tant que Fédération Nationale de la Mutualité Française:

Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF):

Titulaires :

M. PINGAULT (Florent)

Mme PAINEAU (Karine)

Suppléants :

Mme LOUAFI (Amel)

Mme ZAMORD (Muriel)

4° En tant que Représentants d'institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie:

*Sur désignation de la Fédération Nationale des Accidentés du travail et
Handicapés (FNATH)*

Titulaire :

Mme DJAIZ (Fatima)

Suppléant :

Non désigné

Sur désignation de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS):

Titulaire(s) :

Mme ROBERT (Nathalie)

Suppléants :

Non désignés

Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF):

Titulaires :

M. BERNARDELLI (Stephane)

Suppléants :

Mme AMROUCHE (Nacéra)

5° En tant que personne qualifiée dans le domaine d'activité de l'organisme :

Mme MECHMECHE (Milouda)

6° En tant que représentant, ayant voix consultative, de l'Instance Régionale « Ile-de-France » du Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants :

Mme DA SILVA (Maria)

Article 2

Le présent arrêté prend effet à compter du 11 avril 2022.

Article 3

Le chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Fait le 8 avril 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation

Dominique MARECALLE



Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Pour le ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE



Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-04-06-00002

Arrêté du 6 avril 2022 ADP Conseil CPAM des
Hauts-de-Seine n°1/2022 -portant nomination
des membres du Conseil de la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté du 6 avril 2022 - ADP Conseil CPAM des Hauts-de-Seine n°1/2022 -
portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance
Maladie des Hauts-de-Seine**

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre des
solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R.
121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le
domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de
l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des
assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du
régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin,
du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Théophile
TOSSAVI, Adjoint chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et
d'audit des organismes de sécurité sociale;

Arrêtent :

Article 1^{er}

**Sont nommés membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
des Hauts-de-Seine :**

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

- *Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):*

Titulaires :

M. MANOGIL (Franck)

Mme COQUE (Carole)

Suppléants :

Mme GILLET (Catherine)

M. FAUBEAU (Lionel)

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):*

Titulaires :

M. ACHE (Richard)

2^{ème} titulaire : non désigné(e)

Suppléant(e)s

Non désigné(e)s

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):*

Titulaires :

Mme FAVEUR (Michelle)

Mme ALLAG-GAOUAOUI (Farida)

Suppléants :

M. SEGUILLON (Gaëtan)

M. NAIT CHALAL (Saadi)

- *Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC):*

Titulaire :

M. BRUNET (David)

Suppléant :

M. MISTRAL-BERNARD (Stéphane)

- *Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC):*

Titulaire :

Mme GARCIA (Maria)

Suppléante :

Mme LEFEVRE (Aurélie)

2° En tant que Représentants des employeurs:

- *Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF):*

Titulaires :

Mme LE GALOUDEC (Aurélie)

M. TREMOUREUX (Philippe)

M. VANPARYS (Laurent, Roger)

Mme LEGRAND (Sylvie, Marie, Christine)

Suppléants :

Mme GUERIN (Claire)

Mme BEHIER (Patricia, Jeanne, Marie)

Mme COLONVAL (Agnès)

M. DENEGRE (Julien)

- *Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):*

Titulaire :

Mme VIDEIRA (Marie-claude, Louise, Vivianne)

Suppléante :

Mme GESSET-PARMENT (Brigitte)

3° En tant que Fédération Nationale de la Mutualité Française:

- *Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF):*

Titulaires :

Mme COURTOIS (Anne-Marie)

M. PACHOCINSKI (Gilles)

Suppléants :

Mme BENOIT-GRAS (Emmanuelle)

M. DELLIERE (Frédéric)

4° En tant que Représentants d'institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie:

- *Sur désignation de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés (FNATH)*

Titulaire :

M. CANDIA (Anand)

Suppléant(e) :

Non désigné(e)

- *Sur désignation de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS):*

Titulaire :

M. RADET (Jean-Louis)

M. BUGGIA (Didier)

Suppléant(e)s :

Non désigné(e)s

- *Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)*

Titulaire :

Mme BARBIT (Valérie)

Suppléant(e) :

Non désigné(e)

5° En tant que personne qualifiée:

M. LEBRETON (Philippe Marc)

6° En tant que représentant, siégeant avec voix consultative, de l'instance régionale « Ile de France » du Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants:

M. BATAILLE (Alexandre)

Article 2

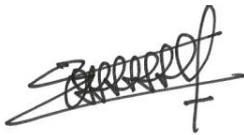
Le présent arrêté prend effet à compter du 11 avril 2022.

Article 3

L'Adjoint Chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France.

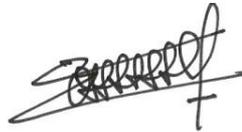
Fait, le 06 avril 2022

Le Ministre des Solidarités et de la Santé,
Pour le ministre et par délégation



Le Ministre de l'Economie, des Finances
et de la Relance,

Pour le Ministre et par délégation :



Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-04-06-00004

Arrêté du 6 avril 2022 ADP Conseil CPAM des
Yvelines n°1/2022 -portant nomination des
membres du Conseil de la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie des Yvelines

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté du 6 avril 2022 – ADP Conseil CPAM des Yvelines n°1/2022 -
portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie des Yvelines**

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre
des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Théophile TOSSAVI, Adjoint chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale;

Arrêtent :

Article 1^{er}

**Sont nommés membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
des Yvelines :**

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

- *Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):*

Titulaires :

M. DAUVET (Gilles)

Mme COLTAT (Marion)

Suppléants :

Mme DEVEIX (Catherine)

2^{ème} suppléant(e) : Non désigné(e)

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):*

Titulaires :

Mme LESSCHAEVE (Brigitte)

Mme ESPAGNO (Frédérique)

Suppléants :

M. NADEAU (Damien)

Mme LAZZOUNI (Latifa)

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):*

Titulaires :

M. DEBIEVE (Laurent)

M. RUFFIE (Dominique)

Suppléants :

Mme GAUMONT (Sandra)

2^{ème} suppléant(e) : Non désigné(e)

- *Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC):*

Titulaire :

Mme EUZET (Corinne)

Suppléant :

M. VAN LOOY (Patrice)

- *Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC):*

Titulaire :

Mme PERIGAUD (Raymonde)

Suppléant :

M. MAILLOT (Alex)

2° En tant que Représentants des employeurs:

- *Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF):*

Titulaires :

Mme GUERIN (Sylvie)

M. PARIS (Dominique)

M. DUGUET (Christophe)

4^{ème} titulaire : non désigné(e)

Suppléants :

M. DAROUSSIN (Jean-Luc)

Non désigné(e)

Non désigné(e)

Non désignée(e)

- *Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):*

Titulaires :

M. DUFRESNOY (Florian)

Mme CHAMOUARD (Géraldine)

Suppléants :

Mme REQUI (Hélène)

2^{ème} suppléant(e) : non désigné(e)

- *Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):*

Titulaire :

M. LEVEQUE (Stéphane)

Suppléant :

Mme SARAGA (Noëlle)

3° En tant que Fédération Nationale de la Mutualité Française:

- *Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF):*

Titulaires :

M. DOUET (Loïc)

Mme DUQUESNE (Laure)

Suppléants :

M. BAUMANN (Yves)

Mme BERLANDIER (Pascale)

4° En tant que Représentants d'institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie:

- *Sur désignation de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS):*

Titulaires :

M. QUIQUE (Philippe)

2^{ème} titulaire : non désigné(e)

Suppléants :

Mme NAVATTONI (Marie-Christine)

2^{ème} suppléant(e) : non désigné(e)

- *Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF):*

Titulaires :

M. GAMBERT (Hervé)

Suppléant(e)

Non désigné(e)

5° En tant que personne qualifiée :

M. HADJ-CHAIB (Farid)

6° En tant que représentant, siégeant avec voix consultative, de l'instance régionale « Ile de France » du Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants:

M. Bernard CARLIER

Article 2

Le présent arrêté prend effet à compter du 11 avril 2022.

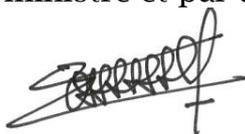
Article 3

L'Adjoint Chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France.

Fait, le 06 avril 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,

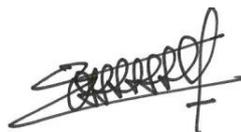
Pour le ministre et par délégation



Théophile TOSSAVI

Le ministre de l'économie, des
finances et de la relance,

Pour le ministre et par délégation



Théophile TOSSAVI

Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-04-07-00002

Arrêté du 7 avril 2022 ADP Conseil CPAM de
l'Essonne n°1/2022 -portant nomination des
membres du Conseil de la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie de l'Essonne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté du 7 avril 2022 – ADP Conseil CPAM de l'Essonne n°1/2022 -
portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie de l'Essonne**

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre
des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Théophile TOSSAVI, Adjoint chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale;

Arrêtent :

Article 1^{er}

**Sont nommés membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
de l'Essonne :**

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

- *Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):*

Titulaires :

Mme DAUCHOT (Marion)

Mme JOURNE (Florence)

Suppléants :

M. BROSSARD (Christian)

M. MONTALVAO (Victor)

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):*

Titulaires :

M. ARNOU (Gilles)

Mme VAN (My Huong)

Suppléants :

Mme ARNOU (Emmanuelle)

Mme CLERET (Karine)

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):*

Titulaires :

M. BOYER (Lionel)

M. LE COMTE (Christophe)

Suppléants :

Non désigné(e)s

- *Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC):*

Titulaires :

Mme MICHEL (Nathalie)

Suppléants :

M. RITTLING (Jérôme)

- *Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC):*

Titulaire :

M. DE CRAENE (Philippe)

Suppléant :

M. CHELLAT (Karim)

2° En tant que Représentants des employeurs:

- *Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF):*

Titulaires :

M. DORASCENZI (Franck)

Mme AUTHIER (Christine)

M. LIGNEAU (Alix)

M. GILLE (Philippe)

Suppléants :

Mme DALL OGLIO (Ingrid)

M. DUCKAT (Serge)

M. LHOSTE (Philippe)

Non désigné(e)

- *Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):*

Titulaires :

M. DECROIX (Alain)

M. POUSSIN (Stephane)

M. FAURIANT (Philippe)

Suppléants :

M. HERBE (Patrick)

M. FABRE (David)

M. ROSANO (Hervé)

- *Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):*

Titulaire :

M. BETTI (Sylvain)

Suppléant:

Mme ZANIDACHE (Sandrine)

3° En tant que Fédération Nationale de la Mutualité Française:

- *Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF):*

Titulaires :

Mme THIERY (Patricia)

M. SIRE (Eric)

Suppléants :

M. CALVINHAC (Jean-Louis)

Mme ROUGET-PEYRE (Marina)

4° En tant que Représentants d'institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie:

- *Sur désignation de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés (FNATH)*

Titulaire :

M. PETIT-DANGEON (Didier)

Suppléant :

Non désigné(e)

- *Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF):*

Titulaire :

Mme FERRAND-NAGEL (Sabine)

Suppléante :

Mme KÉODARA (Valérie)

- *Sur désignation de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS):*

Titulaires :

Mme DOSNE (Irène)

Non désigné(e)

Suppléants :

Mme RIMBERT (Christelle)

Non désigné(e)

5° En tant que personne qualifiée

M. MARTIN (Pierre-Louis Yves)

6° En tant que représentant, siégeant avec voix consultative, de l'instance régionale « Ile de France » du Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants:

M. Gérard SCHULLER

Article 2

Le présent arrêté prend effet à compter du 11 avril 2022.

Article 3

L'Adjoint Chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France.

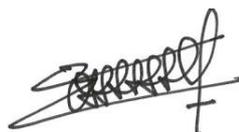
Fait, le 07 avril 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation



Théophile Yaovi TOSSAVI

Le ministre de l'économie, des
finances et de la relance,
Pour le ministre et par délégation



Théophile Yaovi TOSSAVI

Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-04-07-00004

Arrêté du 7 avril 2022 ADP Conseil CPAM du
Val-de-Marne n°1/2022 -portant nomination des
membres du Conseil de la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie du Val-de-Marne.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté du 7 avril 2022 – ADP Conseil CPAM du Val-de-Marne n°1/2022 -
portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie du Val-de-Marne.**

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre
des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Théophile TOSSAVI, Adjoint chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale;

Arrêtent :

Article 1^{er}

**Sont nommés membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
du Val-de-Marne :**

1° En tant que Représentants des assurés sociaux :

- *Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :*

Titulaires :

M. BENHALASSA (Philippe)

Mme CASTAGNET (Marianne)

Suppléants :

Mme WAINTRAUB (Brigitte)

M. DEVOUCOUX (Simon)

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT) :*

Titulaires :

M. GOULETTE (Lionel)

Mme LAMA (Luisa)

Suppléants :

Mme FOU DA (Sylvie)

2^{ème} Suppléant(e) : non désigné(e)

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO) :*

Titulaires :

M. BONNET (Marc)

Mme SALLET (Jeanne-Marie)

Suppléants :

Mme GOSSELIN (Corinne)

M. AIRES (Rui Manuel)

- *Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) :*

Titulaire :

M. ALVAREZ (José)

Suppléant:

Mme GEMIN (Martine)

- *Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) :*

Titulaire :

M. LANGET (Gérard)

Suppléant :

Mme CRESPEL (Maria Dos Anjos)

2° En tant que Représentants des employeurs:

- *Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) :*

Titulaires :

M. YAWAT NTANDJI (Roger)

M. MARCHAT (Joël)

M. DREMAUX (Franck)

M. DAVID (Olivier)

Suppléants :

M. VANNEROT (Sébastien)

M. AYADI (Achraf)

Mme LABBOZ (Vanessa)

Non désigné(e)

- *Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :*

Titulaires :

Mme FRABOULET (Nathalie)

M. MARTIN (Jesus)

Non désigné(e)

Suppléants :

M. ABSALON (Christophe)

Mme BARATINY (Sylvana)

M. TROUSSARD (Stéphane)

- *Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) :*

Titulaire :

Mme GRAPPE (Patricia)

Suppléant :

M. MEYER (Laurent)

3° En tant que Fédération Nationale de la Mutualité Française :

- *Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) :*

Titulaires :

Mme CUSAN (Bernadette)

Mme BLOHORN (Ghislaine)

Suppléants :

M. DESRE (Silvère)

Mme REDON (Martine)

4° En tant que Représentants d'institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie :

- *Sur désignation de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés (FNATH) :*

Titulaire :

M. CANDA (Anand)

Suppléant :

Non désigné(e)

- *Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) :*

Titulaire:

M. GENIEYZ (Frédéric)

Suppléant:

Mme NEGM (Yasmine)

- *Sur désignation de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS) :*

Titulaires :

M. MARANGE (Thierry)

Non désigné(e)

Suppléants :

M. CHAUVEL (Patrice)

Non désigné(e)

5° En tant que personne qualifiée :

M. FARRET (Pierre Luc)

6° En tant que représentant, siégeant avec voix consultative, de l'instance régionale « Ile de France » du Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants:

Mme Annie NEURANTER

Article 2

Le présent arrêté prend effet à compter du 11 avril 2022.

Article 3

L'Adjoint Chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France.

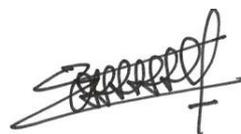
Fait, le 07 avril 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation



Théophile Yaovi TOSSAVI

Le ministre de l'économie, des
finances et de la relance,
Pour le ministre et par délégation :



Théophile Yaovi TOSSAVI

Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-04-06-00003

Arrêté modificatif n° 1 du 6 avril 2022 ADP
Conseil CPAM de Paris n°2/2022 -portant
nomination des membres du conseil de la Caisse
Primaire d'Assurance Maladie de Paris

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances et de
la relance

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté modificatif n° 1 du 6 avril 2022 – ADP Conseil CPAM de Paris n°2/2022 -
portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

VU L'ARRETE DU 7 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA REPARTITION DES SIEGES DES REPRESENTANTS DES ASSURES SOCIAUX ET DES EMPLOYEURS AU SEIN DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE DU REGIME GENERAL ET DU REGIME LOCAL D'ASSURANCE MALADIE DES DEPARTEMENTS DU HAUT-RHIN, DU BAS-RHIN ET DE LA MOSELLE,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Dominique MARECALLE, chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2022 – ADP Conseil CPAM de Paris n°1/2022 - portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris ;

Vu la désignation en date du 5 avril 2022 de Mme IRAZOQUI (Marie-Thérèse) en tant que titulaire représentant l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS),

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris :

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):

Titulaires :

M. VINCENT TITECA (Christophe)

M. LE COGUIC (Sylvain)

Suppléants :

Mme DEMAILLY (Magdalena)

Mme ALLEKI (Nora)

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):

Titulaires :

Mme CROCHET (Djida-Leïla)

M. CAILLE (Anthony Hubert)

Suppléants :

M. NIKOLAOU (Panagiotis)

M. LE BELLE (Jean-Pierre)

Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):

Titulaires :

Mme GUELMANI (Claire)

Mme DAVID (Sepideh)

Suppléants :

Mme SOCROUN CASAMATTA (Pascale)

M. GRATALOUP (Franck)

*Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-
CGC):*

Titulaire :

Mme PONDEVY (Chantal)

Suppléant :

M. PAYART (Charles-Hurbain)

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens :

Titulaire :

Non désigné

Suppléant :

Non désigné

2° En tant que Représentants des employeurs:

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF):

Titulaires :

M. FOY (Sebastien)

Mme EL BAZ (Esther)

Mme ZIZZARI (Anne-Christine)

Mme PANHELEUX-VITON (Marie)

Suppléant(s) :

M. KONRAD (Alain)

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):

Titulaire(s) :

Mme DU SORDET (Delphine)

M. BERDOUS (Nasser)

Suppléant(s) :

Mme SABATAY (Anne)

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):

Titulaire :

Mme ADAM (Janine)

Suppléant :

M. BERRADA (Mouhssine)

3° En tant que Fédération Nationale de la Mutualité Française:

Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF):

Titulaires :

M. REDY (Stéphane)

M. PONS (Pascal)

Suppléants :

Mme SCHENINI (Séverine)

M. LABRO (Philippe)

4° En tant que Représentants d'institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie:

Sur désignation de la Fédération nationale des Accidentés du Travail et Handicapés (FNATH):

Titulaire :

M. EVANGELISTA (Emmanuel)

Suppléant :

Mme JAGOT (Marie-Solesnes)

Sur désignation de l'Union nationale des associations agréées d'utilisateurs du système de santé (UNAASS):

Titulaire(s) :

M. CHAUMEIL (Claude)

Mme IRAZOQUI (Marie-Thérèse)

Suppléant(s) :

Mme LE BOEUF (Dominique)

Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF):

Titulaire :

M. TUPET (Olivier)

Suppléante :

Mme BERLIOUX (Marie-Bénédicte)

5° En tant que personne qualifiée dans le domaine d'activité de l'organisme :

Sur désignation du préfet de région :

M. MERCIER (Jean-Luc Didier Joël)

6° En tant que représentant, siégeant avec voix consultative, de l'instance régionale « Ile de France » du Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants:

M. TRAVERS (Franck)

Article 2

Le présent arrêté prend effet à compter du 11 avril 2022.

Article 3

Le chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France.

Fait le 6 avril 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation

Dominique MARECALLE



Le ministre de l'économie, des finances et de la
relance,
Pour le ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE



Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-04-08-00003

Arrêté modificatif n° 2 du 8 avril 2022 ADP
Conseil CPAM de Paris n°3/2022 -portant
nomination des membres du conseil de la Caisse
Primaire d'Assurance Maladie de Paris

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances et de
la relance

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté modificatif n° 2 du 8 avril 2022 – ADP Conseil CPAM de Paris n°3/2022 -
portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

VU L'ARRETE DU 7 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA REPARTITION DES SIEGES DES REPRESENTANTS DES ASSURES SOCIAUX ET DES EMPLOYEURS AU SEIN DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE DU REGIME GENERAL ET DU REGIME LOCAL D'ASSURANCE MALADIE DES DEPARTEMENTS DU HAUT-RHIN, DU BAS-RHIN ET DE LA MOSELLE,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Dominique MARECALLE, chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2022 – ADP Conseil CPAM de Paris n°1/2022 - portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris ;

Vu la désignation en date du 5 avril 2022 de Mme IRAZOQUI (Marie-Thérèse) en tant que titulaire représentant l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS),

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris :

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):

Titulaires :

M. VINCENT TITECA (Christophe)

M. LE COGUIC (Sylvain)

Suppléants :

Mme DEMAILLY (Magdalena)

Mme ALLEKI (Nora)

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):

Titulaires :

Mme CROCHET (Djida-Leïla)

M. CAILLE (Anthony Hubert)

Suppléants :

M. NIKOLAOU (Panagiotis)

M. LE BELLE (Jean-Pierre)

Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):

Titulaires :

Mme GUELMANI (Claire)

Mme DAVID (Sepideh)

Suppléants :

Mme SOCROUN CASAMATTA (Pascale)

M. GRATALOUP (Franck)

*Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-
CGC):*

Titulaire :

Mme PONDEVY (Chantal)

Suppléant :

M. PAYART (Charles-Hurbain)

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens :

Titulaire :

Mme MA (Corinne)

Suppléant :

Non désigné

2° En tant que Représentants des employeurs:

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF):

Titulaires :

M. FOY (Sebastien)

Mme EL BAZ (Esther)

Mme ZIZZARI (Anne-Christine)

Mme PANHELEUX-VITON (Marie)

Suppléant(s) :

M. KONRAD (Alain)

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):

Titulaire(s) :

Mme DU SORDET (Delphine)

M. BERDOUS (Nasser)

Suppléant(s) :

Mme SABATAY (Anne)

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):

Titulaire :

Mme ADAM (Janine)

Suppléant :

M. BERRADA (Mouhssine)

3° En tant que Fédération Nationale de la Mutualité Française:

Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF):

Titulaires :

M. REDY (Stéphane)

M. PONS (Pascal)

Suppléants :

Mme SCHENINI (Séverine)

M. LABRO (Philippe)

4° En tant que Représentants d'institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie:

Sur désignation de la Fédération nationale des Accidentés du Travail et Handicapés (FNATH):

Titulaire :

M. EVANGELISTA (Emmanuel)

Suppléant :

Mme JAGOT (Marie-Solesnes)

Sur désignation de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS):

Titulaire(s) :

M. CHAUMEIL (Claude)

Mme IRAZOQUI (Marie-Thérèse)

Suppléant(s) :

Mme LE BOEUF (Dominique)

Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF):

Titulaire :

M. TUPET (Olivier)

Suppléante :

Mme BERLIOUX (Marie-Bénédicte)

5° En tant que personne qualifiée dans le domaine d'activité de l'organisme :

Sur désignation du préfet de région :

M. MERCIER (Jean-Luc Didier Joël)

**6° En tant que représentant, siégeant avec voix consultative, de l'instance régionale « Ile de France »
du Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants:**

M. TRAVERS (Franck)

Article 2

Le présent arrêté prend effet à compter du 11 avril 2022.

Article 3

Le chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France.

Fait le 8 avril 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation

Dominique MARECALLE



Le ministre de l'économie, des finances et de la
relance,
Pour le ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE



Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-04-07-00003

Arrêté modificatif n°1 du 7 avril 2022 ADP
Conseil CPAM des Yvelines n°2/2022 - Portant
modification des membres du Conseil de la
Caisse Primaire d'Assurance Maladie des
Yvelines

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté modificatif n°1 du 7 avril 2022 - ADP Conseil CPAM des Yvelines
n°2/2022 - portant modification des membres du Conseil de la Caisse
Primaire d'Assurance Maladie des Yvelines**

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre
des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Théophile TOSSAVI, Adjoint chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale;

Arrêtent :

Article 1^{er}

**Sont nommés membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
des Yvelines :**

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

- *Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):*

Titulaires :

M. DAUVET (Gilles)

Mme COLTAT (Marion)

Suppléants :

Mme DEVEIX (Catherine)

2^{ème} suppléant(e) : Non désigné(e)

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):*

Titulaires :

Mme LESSCHAEVE (Brigitte)

Mme ESPAGNO (Frédérique)

Suppléants :

M. NADEAU (Damien)

Mme LAZZOUNI (Latifa)

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):*

Titulaires :

M. DEBIEVE (Laurent)

M. RUFFIE (Dominique)

Suppléants :

Mme GAUMONT (Sandra)

2^{ème} suppléant(e) : Non désigné(e)

- *Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC):*

Titulaire :

Mme EUZET (Corinne)

Suppléant :

M. VAN LOOY (Patrice)

- *Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC):*

Titulaire :

Mme PERIGAUD (Raymonde)

Suppléant :

M. MAILLOT (Alex)

2° En tant que Représentants des employeurs:

- *Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF):*

Titulaires :

Mme GUERIN (Sylvie)

M. PARIS (Dominique)

M. DUGUET (Christophe)

M. POULENC (Olivier)

Suppléants :

M. DAROUSSIN (Jean-Luc)

Non désigné(e)

Non désigné(e)

Non désignée(e)

- *Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):*

Titulaires :

M. DUFRESNOY (Florian)

Mme CHAMOUARD (Géraldine)

Non désigné(e)

Suppléants :

Mme REQUI (Hélène)

Non désigné(e)s

- *Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):*

Titulaire :

M. LEVEQUE (Stéphane)

Suppléant :

Mme SARAGA (Noëlle)

3° En tant que Fédération Nationale de la Mutualité Française:

- *Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF):*

Titulaires :

M. DOUET (Loïc)

Mme DUQUESNE (Laure)

Suppléants :

M. BAUMANN (Yves)

Mme BERLANDIER (Pascale)

4° En tant que Représentants d'institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie:

- *Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF):*

Titulaires :

M. GAMBERT (Hervé)

Suppléant(e)

Non désigné(e)

- *Sur désignation de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS):*

Titulaires :

M. QUIQUE (Philippe)

2^{ème} titulaire : non désigné(e)

Suppléants :

Mme NAVATTONI (Marie-Christine)

2^{ème} suppléant(e) : non désigné(e)

5° En tant que personne qualifiée :

M. HADJ-CHAIB (Farid)

6° En tant que représentant, siégeant avec voix consultative, de l'instance régionale « Ile de France » du Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants:

M. Bernard CARLIER

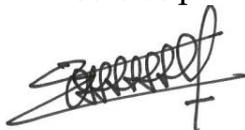
Article 2

L'Adjoint Chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France.

Fait, le 07 avril 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,

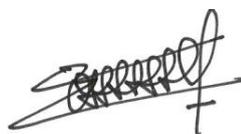
Pour le ministre et par délégation



Théophile TOSSAVI

Le ministre de l'économie, des
finances et de la relance,

Pour le ministre et par délégation



Théophile TOSSAVI

Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-04-08-00001

Arrêté modificatif n°1 du 8 avril 2022 ADP
Conseil CPAM des Hauts-de-Seine n°2/2022 -
portant modification des membres du Conseil
de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des
Hauts-de-Seine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté modificatif n°1 du 8 avril 2022 – ADP Conseil CPAM des Hauts-de-Seine
n°2/2022 - portant modification des membres du Conseil de la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine**

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre des
solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R.
121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le
domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de
l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des
assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du
régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin,
du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Théophile
TOSSAVI, Adjoint chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et
d'audit des organismes de sécurité sociale;

Arrêtent :

Article 1^{er}

**Sont nommés membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
des Hauts-de-Seine :**

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

- *Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):*

Titulaires :

M. MANOGIL (Franck)

Mme COQUE (Carole)

Suppléants :

Mme GILLET (Catherine)

M. FAUBEAU (Lionel)

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):*

Titulaires :

M. ACHE (Richard)

2^{ème} titulaire : non désigné(e)

Suppléant(e)s

Mme BIASSARILA (Monique)

Non désigné(e)

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):*

Titulaires :

Mme FAVEUR (Michelle)

Mme ALLAG-GAOUAOUI (Farida)

Suppléants :

M. SEGUILLON (Gaëtan)

M. NAIT CHALAL (Saadi)

- *Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC):*

Titulaire :

M. BRUNET (David)

Suppléant :

M. MISTRAL-BERNARD (Stéphane)

- *Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC):*

Titulaire :

Mme GARCIA (Maria)

Suppléante :

Mme LEFEVRE (Aurélie)

2° En tant que Représentants des employeurs:

- *Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF):*

Titulaires :

Mme LE GALOUDEC (Aurélie)

M. TREMOUREUX (Philippe)

M. VANPARYS (Laurent, Roger)

Mme LEGRAND (Sylvie, Marie, Christine)

Suppléants :

Mme GUERIN (Claire)

Mme BEHIER (Patricia, Jeanne, Marie)

Mme COLONVAL (Agnès)

M. DENEGRE (Julien)

- *Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):*

Titulaire :

Mme VIDEIRA (Marie-claude, Louise, Vivianne)

Suppléante :

Mme GESSET-PARMENT (Brigitte)

3° En tant que Fédération Nationale de la Mutualité Française:

- *Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF):*

Titulaires :

Mme COURTOIS (Anne-Marie)

M. PACHOCINSKI (Gilles)

Suppléants :

Mme BENOIT-GRAS (Emmanuelle)

M. DELLIERE (Frédéric)

4° En tant que Représentants d'institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie:

- *Sur désignation de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés (FNATH)*

Titulaire :

M. CANDA (Anand)

Suppléant(e) :

Non désigné(e)

- *Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)*

Titulaire :

Mme BARBIT (Valérie)

Suppléant(e) :

Non désigné(e)

- *Sur désignation de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS):*

Titulaire :

M. RADET (Jean-Louis)

M. BUGGIA (Didier)

Suppléant(e)s :

Non désigné(e)s

5° En tant que personne qualifiée:

M. LEBRETON (Philippe Marc)

6° En tant que représentant, siégeant avec voix consultative, de l'instance régionale « Ile de France » du Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants:

M. BATAILLE (Alexandre)

Article 3

L'Adjoint Chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France.

Fait, le 08 avril 2022

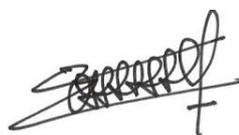
Le Ministre des Solidarités et de la Santé,
Pour le ministre et par délégation



Théophile Yaovi TOSSAVI

Le Ministre de l'Economie, des Finances
et de la Relance,

Pour le Ministre et par délégation :



Théophile Yaovi TOSSAVI

Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-04-08-00002

Arrêté modificatif n°1 du 8 avril 2022 ADP
Conseil CPAM Seine-Saint-Denis n°2/2022 -
portant nomination des membres du conseil de
la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la
Seine-Saint-Denis

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances et de
la relance

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté modificatif n°1 du 8 avril 2022 – ADP Conseil CPAM Seine-Saint-Denis n°2/2022 -
portant nomination des membres du conseil de la
Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis**

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre des solidarités et de la
santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R. 121-7, et
D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance
maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs
salariés ;

VU L'ARRETE DU 7 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA REPARTITION DES SIEGES DES REPRESENTANTS
DES ASSURES SOCIAUX ET DES EMPLOYEURS AU SEIN DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE DU
REGIME GENERAL ET DU REGIME LOCAL D'ASSURANCE MALADIE DES DEPARTEMENTS DU HAUT-RHIN,
DU BAS-RHIN ET DE LA MOSELLE ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Dominique MARECALLE,
chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité
sociale ;

Vu l'arrêté du 4 avril 2022 – ADP Conseil CPAM Seine-Saint-Denis n° 1/2022 – portant nomination
des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine-Saint-Denis,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis :

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):

Titulaires :

M. VARLOT-DAUTRAY (Antoine)

Mme BOUMGHAR (Mimia)

Suppléants :

M. BELIA (Baptiste)

Mme CESUR (Linda)

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):

Titulaires :

M. BENEFIGE (Thierry)

Mme MAZILU (Sandrine)

Suppléant(s) :

M. VIDORE (Marc)

Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):

Titulaires :

M. PAINCHAN (Reza)

Mme SICARD (Marie)

Suppléants :

Mme TECHER (Sylvie Moissette)

M. FLAMBO (Luiz)

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC):

Titulaire :

Mme COLY (Sonia)

Suppléante :

Mme LIBOZ-LALÉ (Nathalie)

Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC):

Titulaire :

M. THIBAUT (Bernard)

Suppléant :

Non désigné

2° En tant que Représentants des employeurs:

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF):

Titulaires :

M. MARCHAT (Joël)

Mme FICHOT (Anne)

Mme WILLEMYNS (Régine)

M. SADANE (Ali)

Suppléant(s) :

Mme GOLTZMANN (Florence)

M. VANNEROT (Sébastien)

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):

Titulaire(s) :

M. ZAIER (Haykail)

Suppléant(s) :

M. GARNIER (Pierre)

Mme REDELSPERGER (Magalie)

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):

Titulaire :

M. LEMOINE (Jean-Maurice)

Suppléant :

M. YOUSFI (Hocine)

3° En tant que Fédération Nationale de la Mutualité Française:

Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF):

Titulaires :

M. PINGAULT (Florent)

Mme PAINEAU (Karine)

Suppléants :

Mme LOUAFI (Amel)

Mme ZAMORD (Muriel)

4° En tant que Représentants d'institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie:

*Sur désignation de la Fédération Nationale des Accidentés du travail et
Handicapés (FNATH)*

Titulaire :

Mme DJAIZ (Fatima)

Suppléant :

Non désigné

Sur désignation de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS):

Titulaire(s) :

Mme ROBERT (Nathalie)

Suppléants :

Non désignés

Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF):

Titulaires :

M. BERNARDELLI (Stephane)

Suppléants :

Mme AMROUCHE (Nacéra)

5° En tant que personne qualifiée dans le domaine d'activité de l'organisme :

Mme MECHMECHE (Milouda)

6° En tant que représentant, ayant voix consultative, de l'Instance Régionale « Ile-de-France » du Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants :

Mme DA SILVA (Maria)

Article 2

Le présent arrêté prend effet à compter du 11 avril 2022.

Article 3

Le chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Fait le 8 avril 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation

Dominique MARECALLE



Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Pour le ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE

